



Rapport d'activité 2015

Table des matières

- I. Présentation du SCAP – *Service de Consultation et d'Aide pour troubles de l'Attention, de la Perception et du développement Psychomoteur*
 - a. Missions
 - b. Le Conseil d'administration du LAP - *Lëtzebuenger Aktiounskrees Psychomotorik asbl.*
 - c. Le personnel
 - d. Le budget
- II. L'offre
 - a. La demande en 2015
 - b. Les prises en charges proposées
 - c. La sensibilisation
- III. Le travail en réseau
- IV. Le développement qualitatif
- V. Les projets pour 2016

I. Présentation du SCAP – Service de Consultation et d'Aide pour troubles de l'Attention, de la Perception et du développement Psychomoteur

a. Missions

Depuis 1991, le SCAP offre des prises en charges ambulatoires aux enfants et adolescents entre 4 et 18 ans, présentant des troubles de la perception, de la psychomotricité et/ou un trouble déficitaire de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH / TDA). Ces enfants et adolescents sont scolarisés dans des écoles, dites « normales », publiques ou privées, ou bien au Centre de Logopédie. Le Service, géré par le *Lëtzebuurger Aktiounskrees Psychomotorik asbl.*, est soutenu par l'Etat du Grand-Duché de Luxembourg sous forme d'une convention avec le Ministère de l'Education Nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse. Le Ministère a revalorisé la collaboration avec le LAP/SCAP en signant une nouvelle convention le 1^{er} juin 2015.

Le site principal du SCAP se trouve dans le bâtiment de l'Institut pour Infirmités Motrices Cérébrales (IMC) à Strassen. En septembre 2015, le nombre de salles mises à la disposition du service s'est réduit. L'antenne du Nord est située au site du SISPOLO à Hosingen.

En complémentarité aux offres de l'enseignement fondamental et secondaire ainsi que de l'Education différenciée, l'équipe du SCAP est chargée à offrir à sa population cible des prises en charges spécialisées et multimodales, caractérisées par une approche multiprofessionnelle mettant en réseau tous les acteurs associés.



Les enfants et adolescents sont signalés par les parents, sur conseil des enseignants (écoles fondamentales et secondaires, publiques et privées), des médecins, d'autres professionnels et services, de l'association « Treffpunkt ADHS asbl. » ou d'autres associations suite à des difficultés scolaires, des troubles du comportement et de l'attention, de troubles perceptifs et psychomoteurs. Ces enfants et adolescents présentent

une intelligence normale, voire élevée. Ils fréquentent l'enseignement normal et risquent souvent d'être désintégréés de cet enseignement à cause de leurs difficultés d'attention et de comportement et de troubles d'apprentissage.

Le travail du SCAP consiste notamment à :

- offrir des séances de consultation et d'orientation aux parents d'enfants en difficultés dans les domaines cités ci-dessus
- établir des bilans de pédagogie spécialisée sur la base d'anamnèses approfondies, de séances de diagnostic et d'échanges avec tous les professionnels concernés
- établir des plans de prise en charge individualisés
- proposer des prises en charge multimodales individuelles et en groupe aux enfants nécessitant des aides très spécifiques suite à leurs troubles complexes

- garantir que le service soit doté d'une équipe multiprofessionnelle, hautement spécialisée et formée dans le domaine de la psychomotricité, de l'intégration sensorielle et du TDA/TAH avec les comorbidités y relatives
- dans le souci de garantir une prise en charge multimodale, il s'agit de travailler en réseau avec les médecins traitants et particulièrement avec les médecins consultants de l'équipe multidisciplinaire du SCAP
- maintenir un travail en réseau constructif avec les professionnels du domaine scolaire et socio-éducatif
- proposer des consultations de psychoéducation aux parents, enseignants et éducateurs
- proposer des formations et/ou supervisions aux enseignants, éducateurs et autres
- proposer une bibliothèque spécialisée au grand public

b. Le Conseil d'Administration du LAP - Lëtzebuenger Aktiounskrees Psychomotorik asbl.

Le service SCAP est géré par le Conseil d'Administration du *Lëtzebuenger Aktiounskrees Psychomotorik asbl.*

| | |
|-------------------------------|----------------------------|
| Président fondateur honoraire | M. Gabriel DEIBENER |
| Présidente | Mme Suzette EVERLING |
| Vice-président | M. Gérard LOUIS |
| Secrétaire | Mme Jessica Casanova |
| Trésorière | Mme Romaine Theisen |
| Membre | Me Jean-Marie BAULER |
| Membre | Dr. Pierre MARMANN |
| Membre | Dr. Robert THILL-HEUSBOURG |

c. Le personnel

Direction

- Mme Catherine MANGEN, institutrice et pédagogue curative (MA), 30hrs
- Mme Eva BODENRÖDER, pédagogue curative dipl., 20hrs

Administration

- M. Mike ANDERSEN , secrétaire, 40hrs
- Mme Sonia SCOLASTICI, secrétaire, 22hrs

Equipe pédagogique

- Mme Rebecca BAUMANN, pédagogue (MA), 30hrs *
- Mme Eva BODENRÖDER, pédagogue curative dipl., 20hrs
- Mme Estelle KLÜMPER, pédagogue dipl., 40hrs
- Mme Catherine MANGEN, institutrice et pédagogue curative (MA), 10hrs

- Mme Isabelle RISS, pédagogue dipl., 30hrs

Equipe psychologique

- Mme Julia KOCK, psychologue dipl., 30hrs
- Mme Jessica KÖSTEL, psychologue dipl., 20hrs * remplacée par

Mme Manou LEISEN, psychologue MA

- M. Gérard LOUIS, psychologue dipl., 12hrs
- Mme Michèle REINHARDT, psychologue dipl., 20hrs

Equipe para-médicale

- Mme Nicole BANGERT, ergothérapeute, thérapeute d'apprentissage, 24hrs
- Mme Jutta BONGARTS, ergothérapeute, 32hrs *
- Mme Melanie EWERZ, ergothérapeute (BA), 20hrs
- Mme Tina FABER, orthophoniste dipl., 16hrs
- Mme Julie KIPGEN, psychomotricienne dipl., 40hrs
- Mme Florence KLEER, orthophoniste dipl., 32hrs *
- Mme Marguerite KOPPE, institutrice et motologue dipl., 30hrs
- Mme Ilona SCHEER, ergothérapeute, 11hrs

(*) personnel travaillant une journée par semaine à l'antenne du Nord à Hosingen



Médecins consultants, membres de l'équipe multidisciplinaire

- Dr. Dominique BERTHOLDT, pédiatre (consultations au SCAP)
- Dr. Oliver DECKER, pédiatre
- Dr. Torsten LEHNERT, pédopsychiatre
- Dr. Alexander MARCUS, pédopsychiatre (consultations au SCAP)
- Dr. Pierre MARMANN, médecin ORL
- Dr. Sigita PARULIENE, ophtalmologue
- Dr. Alexander SCHULZE-BERGE, pédiatre
- Dr. Robert THILL-HEUSBOURG, neurologue

Le personnel du SCAP a organisé hebdomadairement des **réunions internes**. Il s'agissait d'une réunion pédagogique, d'une réunion thérapeutique, d'une réunion psychologique, d'une réunion de l'administration (1 heure par semaine) et d'une réunion de l'équipe entière (2 heures par semaine). Elles servaient à l'organisation des différents domaines, à des discussions plus spécifiques concernant les enfants / adolescents vus au SCAP et à une supervision des contenus de travail respectifs.

Trimestriellement avait lieu une **réunion de l'équipe multidisciplinaire**. Lors de ces réunions de deux heures, le personnel du SCAP était obligatoirement présent et s'ajoutaient les médecins consultants du SCAP (pédopsychiatres, neurologues, pédiatres, neuro-pédiatres, ophtalmologues, oto-rhino-laryngologistes). Il s'agissait de discuter et d'analyser avec un regard multidisciplinaire des patients communs, d'élaborer un plan de prise en charge commun et de s'échanger quant à l'évolution des enfants pris en charge. Une heure de formation interne ou d'échange avec des professionnels externes à l'équipe avait également eu lieu.

Le budget

Les recettes du service consistent en des contributions financières provenant du budget des recettes et dépenses de l'Etat. Les crédits nécessaires à cet effet sont inscrits au budget du ministère de l'Education Nationale.

Le LAP a reçu, pour son service SCAP, de l'Etat, pour couvrir ses frais de personnel ainsi que ses frais de fonctionnement, une participation financière de 688.380€ pour l'année 2015.

Comme cette subvention ne suffit pas à couvrir les dépenses, les recettes sont également constituées d'apports fournis par les parents qui paient une participation aux frais de 20 € pour chaque séance (sur demande un tarif social est possible). En 2015 le SCAP a fait une perte de 5.808,45€. En effet il se fait que la perte se présenterait plus importante puisqu'un poste de pédagogue restait vacant en 2015 et les dons récoltés pour l'installation d'un mur d'escalade n'étaient pas encore débités.



II. L'offre

a. La demande et les nouvelles admissions en 2015

288 parents ou tuteurs légaux se sont adressés pour la première fois au SCAP en 2015. Cette demande se trouve dans la moyenne des dernières années (220-320 demandes/année). Après avoir introduit leur demande d'admission, les demandeurs sont invités à un premier rendez-vous de consultation (appelé *Clearing*) chez un(e) pédagogue / pédagogue curatif. Par la suite, si nécessaire, un(e) psychologue établit un profil intellectuel de l'enfant concerné. Cette première impression de l'enfant permet à évaluer, si l'offre ambulatoire du SCAP serait adéquate ou bien s'il faudrait accompagner les parents vers un service/une aide plus appropriée. Le profil intellectuel peut, par la suite, servir aux médecins spécialistes pendant leur processus de diagnostic différentiel. Les enfants ou adolescents présentant un TDAH/TDA sévère avec un comportement agressif/oppositionnel ou avec de graves comorbidités sont orientés vers une pédopsychiatrie, afin de permettre une observation plus objective en dehors du milieu familial et un plan thérapeutique plus adapté à la problématique.

Les chiffres clés de 2015 :

- En 2015 108 parents / tuteurs légaux ont finalement décidé de mettre leur enfant sur la liste d'attente.

- A ces enfants nouvellement admis se rajoutent les 371 enfants qui ont été régulièrement suivis par l'équipe du SCAP.
- L'équipe multiprofessionnelle du SCAP a presté 2201 suivis individuels différents (thérapies individuelles et consultations pour parents).
- De ces 371 enfants 99 étaient des filles (26,7%) et 272 étaient des garçons (73,3%).
- Les adolescents (enfants à partir de 12 ans), pris en charge sans devoir passer par une liste d'attente, représentaient 75 des 371 enfants (20%). La majorité de la population du SCAP est donc clairement constituée de garçons de l'enseignement fondamental.
- 31 enfants suivis par le SCAP étaient scolarisés au Centre de Logopédie.
- A l'antenne du Nord, qui se trouve au site du SISPOLO à Hosingen, les professionnels du SCAP ont suivi 62 enfants et familles (16,7%) dont 19 nouvelles inscriptions de 2015.
- Le personnel du service a proposé 5685 séances en contact direct avec les enfants, leurs parents ou les autres professionnels concernés.
- L'importance du travail avec les parents se reflète dans le nombre de 2042 entretiens avec les parents qui ont été prestés.
- Les membres de l'équipe ont participé à 134 rendez-vous avec des enseignants, dans les écoles ou pour des réunions des Commissions d'Inclusion Scolaire (CIS).

b. Les prises en charges proposées

Pendant la période d'attente les **parents/tuteurs légaux ont été invités à renforcer leurs compétences éducatives spécifiques** en participant à un groupe de parents qu'offraient les pédagogues et psychologues du SCAP (5 séances de 120 minutes, suivies selon le besoin de séances individuelles). Des consultations individuelles pour parents, tuteurs légaux, foyers, écoles et maisons relais ont également été proposées. Ainsi l'environnement social de l'enfant était renforcé dans la gestion quotidienne des difficultés.



Dès que les enfants et adolescents ont été admis au SCAP, le premier rendez-vous avec les parents servait à l'anamnèse sur base de questionnaires remplis par les parents. Des renseignements supplémentaires ont été pris auprès des professionnels et des services ayant déjà pris en charge cet enfant.

L'anamnèse était faite par un(e) pédagogue / pédagogue curatif qui restait ensuite le responsable du dossier

de l'enfant (appelé *case manager*). Par la suite, le/la pédagogue / pédagogue curative voit l'enfant pendant 3 à 4 séances de diagnostic et d'observation. Sur la base de toutes ces informations récoltées, il/elle établit **le rapport de pédagogie spécialisée avec la proposition d'un plan de prise en charge**. Ce rapport sert de base de travail à nos psychologues, nos thérapeutes et aux médecins. Si les parents l'acceptent, le bilan est également présenté à l'enseignant et éventuellement à d'autres professionnels concernés. En 2015, 63 rapports de ce type ont été rédigés.

Le concept de la **prise en charge multimodale** des troubles auxquels le SCAP est confronté se retrouve toujours dans nos propositions de prise en charge. Ces plans peuvent comporter les éléments suivants :

- Etablissement de **programmes d'aide individualisée** sur base du dossier qui est d'un côté appliqué au SCAP et de l'autre côté, si possible, appliqué en classe par le titulaire.
- **Consultations et psychoéducations individuelles** pour les enfants et adolescents et leurs parents ou tuteurs légaux.
- **Observation et consultation en classe** si nécessaire.
- Avec accord des parents/tuteurs légaux, **collaboration et suivi régulier avec l'inspectorat de l'enseignement fondamental, les équipes multiprofessionnelles, les SPOS des Lycées, le CPOS etc.**
- **Collaboration avec les médecins traitants et responsables du diagnostic médical** dans les domaines pédopsychiatriques, pédiatriques, neurologiques, ophtalmologiques et de l'oto-rhino-laryngologie.
- Echanges au niveau de **réunions multidisciplinaires** entre l'équipe du SCAP & les médecins consultants se déroulant une fois par trimestre scolaire.
- **Prises en charge individuelles** par les membres de l'équipe à savoir :
 - Prises en charge **ergothérapeutiques ou motologiques** : établissement d'un diagnostic thérapeutique, travail au niveau de l'intégration sensorielle, de la coordination, de la posture/ du tonus, de la graphomotricité etc. et sensibilisation des parents en les incluant dans le processus thérapeutique (assistance aux séances, exercices à réaliser à la maison, entrevues régulières...)
En 2015 : **1298** séances.
 - Prises en charge **de rééducation psychomotrice** : établissement d'un bilan psychomoteur, travail au niveau de la coordination, du schéma corporel, de la latéralité, de la graphomotricité, de l'orientation spatio-temporelle etc. et sensibilisation des parents en les incluant dans le processus thérapeutique (assistance aux séances, exercices à réaliser à la maison, entrevues régulières...)
En 2015 : **863** séances.
 - Prises en charge **orthophoniques** : établissement d'un bilan psycholinguistique, travail au niveau du langage expressif et réceptif ainsi que mathématique et sensibilisation des parents en les incluant dans le processus thérapeutique (assistance aux séances, exercices à réaliser à la maison, entrevues régulières...)
En 2015 : **853** séances.
 - Prises en charge **de thérapie de l'apprentissage** (établissement d'un diagnostic thérapeutique, travail au niveau des stratégies d'apprentissage, des compétences scolaires etc. et sensibilisation des parents en les incluant dans le processus thérapeutique (assistance aux séances, exercices à réaliser à la maison, entrevues régulières...))



En 2015 : **143** séances.

- Prises en charge **psychologiques** (établissement d'un diagnostic psychologique et travail au niveau des comorbidités du TDA/TDAH à savoir les angoisses, les obsessions, l'estime de soi, les compétences sociales, l'organisation etc. et training par neurofeedback)

En 2015 : **331** séances de suivi psychologique et **220** séances de diagnostic psychologique ainsi que **233** séances de neurofeedback (entraînement proposé depuis septembre 2012 visant à améliorer la concentration - par un EEG l'entraînement cérébral est facilité grâce au retour visuel sur écran).



- **Prises en charge hebdomadaires en groupe** à savoir :

- **Groupe de psychomotricité**, pour développer la psychomotricité, la perception, les compétences sociales et favoriser la participation active et adaptée en groupe.
- **Groupe pour adolescents**, dont l'objectif est de développer les compétences socio-émotionnelles, de vivre des expériences positives, de s'échanger avec d'autres jeunes et de mieux comprendre ses difficultés par la psychoéducation, de chercher des stratégies adaptées pour mieux gérer leurs comportements et leurs conflits.
- **Groupe « Training der Sozialkompetenzen »** pour développer l'interaction, la communication, l'écoute, le respect des règles, le savoir attendre, etc.
- **Groupe « Attentioner »**, qui a comme but de développer l'attention sélective, de trouver des stratégies adaptées et de favoriser la gestion des frustrations. Ce programme d'entraînement se compose de 15 unités.
- **Groupe « Lese- Rechtschreibgruppe »** qui vise à approfondir et automatiser en groupe les compétences langagières travaillées précédemment pendant une prise en charge individuelle.

En 2015, tous ces groupes ont été organisés hebdomadairement durant les mardis ou jeudis après-midi pour 60 à 90 minutes, ce qui correspondait à 155 séances prestées. Ils étaient composés de 2 à 8 enfants par groupe et organisés par 2 professionnels. En tout, en 2015, 55 enfants ont profité de ces offres en groupe. Pour chaque groupe, les parents/tuteurs légaux ont été invités avant, pendant et après l'intervention à des entretiens et ils ont reçu un rapport final résumant l'évolution de leur enfant dans le groupe.



c. La sensibilisation

Outre les consultations individuelles pour parents, tuteurs légaux, enseignants, éducateurs et pour d'autres personnes concernées, le SCAP a joué un rôle actif dans la sensibilisation du grand public au sujet du TDA/TDAH.

- La direction du SCAP a participé mensuellement aux réunions du comité de la plateforme « **Treffpunkt ADHS asbl.** », réunissant les professionnels et associations s'engageant dans le domaine des troubles déficitaires de l'attention.
- La **bibliothèque spécialisée du LAP/SCAP** est ouverte au grand public (domaines spécifiques : TDA(H), psychomotricité, perception, troubles de l'apprentissage, éducation...).
- La direction du SCAP et le conseil d'administration du LAP ont noué de nombreux **contacts avec des donateurs potentiels en présentant leur service** et en décrivant le manque de soutien pour les familles en question. Ainsi ils ont réussi à recevoir quelques dons grâce auxquels notre projet d'installation d'un mur d'escalade sera bientôt réalisé. A cet endroit encore une fois merci de tout cœur aux donateurs suivants :
 - Les Communes de BECKERICH; BETTEMBOURG; BETZDORF; COLMAR-BERG; DUDELANGE, LINTGEN; MERTERT; ROSPORT; RUMELANGE; STEINFORT; STEINSEL; STRASSEN; WALDBILLIG; WALDBREDIMUS; WINCRANGE
 - L'école fondamentale KINNEKSBOND de Mamer (recettes chandeleur)
 - ROTARY Schengen-Mondorf-les-Bains
 - ROUND TABLE Luxembourg-Moselle
- La directrice a participé aux réunions du comité d'organisation du **forum des troubles d'apprentissage** de la Fondation du Grand-Duc et de la Grande-Duchesse, qui aura lieu le 30 janvier 2016.
- Le SCAP acceptait **5 stagiaires** (études en psychologie, orthophonie, thérapie d'apprentissage et psychomotricité) et permettait ainsi aux futurs jeunes professionnels une sensibilisation accrue aux besoins des enfants que nous accueillons dans notre service.
- Le SCAP a mis en place un **programme de formations continues** qui peut être sollicité par des écoles, des maisons relais et d'autres institutions intéressées.



III. Le travail en réseau

En travaillant en réseau, le SCAP a essayé de transmettre ses compétences spécialisées aux autres professionnels du secteur et à garantir une collaboration étroite avec les collègues d'autres services ou institutions.



- La collaboration avec l'**Institut de Formation Continue (IFC du SCRIPT)** a engendré une formation pour enseignants au sujet : „ADHS - Wegweiser für einen gelungenen Unterricht“ (12hrs)
- Le SCAP a également offert les formations suivantes :
 - „Der Umgang mit verhaltensoriginellen SchülerInnen im Unterricht“, Lycée Technique Agricole, Ettelbrück (3hrs)
 - Der Umgang mit verhaltensoriginellen SchülerInnen im Unterricht“, Lycée classique de Diekirch, Mersch (3hrs)
 - „ADHS in der Maison Relais – wie der Alltag gelingen kann“, Maison Relais, Sanem (2x4hrs)
 - „ADHS bei Jugendlichen – wie Schule gelingen kann“, Maison de l'Orientation, CPOS (6hrs)
- Les enseignants, éducateurs, professeurs logopédiques et psychologues du **Centre de Logopédie** étaient en échange journalier avec les professionnels du SCAP.
- L'équipe du SCAP a visité les collègues et les locaux du « **Kannerhaus Jean** » de la Croix Rouge à Berg. L'échange entre professionnels travaillant avec une population similaire a permis de mieux comprendre ses structures et savoir mieux collaborer lorsque des enfants sont suivis ensemble.
- La coordinatrice de direction a représenté le SCAP au « **5th World Congress on ADHD – From Child to Adult Disorder** » du 28 au 31 mai 2015 à Glasgow.
- Dans le cadre des réunions trimestrielles de l'**équipe multidisciplinaire** du SCAP, trois médecins ORL ont présenté leur méthode de travail et la méthode de collaboration a été définie.
- En mai 2015 la Ministre de l'Intégration a nommé la directrice du SCAP membre suppléante du **Conseil Supérieur pour Personnes Handicapées**, elle y représente surtout les personnes avec un handicap invisible.
- Un **échange étroit avec d'autres services** avait entre autres lieu :
 - le Service de rééducation précoce (SRP)

- le SIPO
- le Centre de Logopédie
- l'Equipe multiprofessionnelle de l'arrondissement 13
- le Centre de psychologie et d'orientation scolaire – CPOS
- le Kannerhaus Jean
- l'Izigerstee VTT
- l'Office National de l'Enfance (ONE)
- le Service Central d'Assistance Sociale (SCAS)
- l'Institut pour IMC par l'organisation d'un « Summerfest » commun
- l'asbl. « Schrëtt fir Schrëtt » nos voisins à l'Institut pour IMC

IV. Le développement qualité

L'objectif annuel principal, défini par l'équipe du SCAP, était de faire progresser le développement qualitatif du service.



- **L'équipe de la direction** était accompagnée ponctuellement par des **séances de supervision**. La directrice a commencé une formation de gestion d'organisation.
- Le personnel suit des **formations continues** obligatoires au niveau de la thérapie de l'intégration sensorielle, de la psychomotricité et du travail pédagogique/thérapeutique sur l'Airtramp. En 2015, ils ont tous participé à au moins deux journées supplémentaires de formation continue.
- Deux **groupes de travail** s'occupaient d'un côté de l'élaboration d'un **concept de psychoéducation** pour les parents et enfants de notre service et de l'autre côté à établir des **critères d'analyse, d'interprétation et d'orientation sur la base des tests psychométriques** établis par l'équipe psychologique.
- Le 11 mai 2015, toute l'équipe du SCAP a participé à une **journée de formation continue**, sponsorisée gracieusement par Kiwanis-Mondorf-Les-Bains avec **Prof. Dr. Gerhard W. Lauth au sujet des fonctions exécutives**.
- L'équipe du SCAP a continué sa démarche de développement qualité en élaborant la **description des processus de travail** à l'intérieur du service. Un groupe de travail a été créé qui était accompagné par une conseillère d'organisation externe. L'équipe vise à améliorer les déroulements internes et à augmenter la qualité des services offerts aux familles. Depuis janvier 2016 les nouvelles procédures sont testées par le groupe de travail et en avril 2016 toute l'équipe les adoptera.

V. Les projets pour 2016

L'année 2016 s'annonce laborieuse pour l'équipe du SCAP. Les projets suivants seront accomplis, respectivement abordés :

- Lancement des **nouvelles procédures internes**
- **Formation continue interne** au sujet de la formulation d'objectifs avec les parents
- Prendre des mesures permettant de **garantir le financement** du service
- Récouter les derniers fonds nécessaires pour réaliser le projet « **mur d'escalade** »
- Réaménagement du **site Internet**
- Nouvelle **offre thérapeutique en groupe** appelée « **Kognitioner** »

